

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

**Les Nouuelles Recreations et Joyeux deuis de feu
Bonauenture Des Periers, valet de chambre de la Royne
de Nauarre**

Des Périers, Bonaventure

Lyon, 1558

D'un gentilhomme qui mit sa langue en la bouche d'une damoiselle, en la
baisant.

urn:nbn:de:gbv:45:1-4095

D'uy gentilhomme qui mit sa langue
en la bouge d'unc' Damoiselle,
en la baisam.

Y la ville de Montpelier y eut oy gentilhomme,
lequel nouuellement venu aus liens, se trouua
en vne compagnie ou ley dansoit. Entre les Dames
qui estoient en celle assemblee, estoit vne Damoiselle
de biez bonne gracie, laquelle estoit nescue, et encorée
jeune: Je croy qu'ilz danserent la piemontoise, et fut
question de s'entrebailler. Et aduins que ce gentilhomme se
prima à ceste jeune nescue. Quand ce vint à baiser,
il en voulut estre à la mode d'Italie, ou il auoit
esté: Car en la baisam, il lui mit sa langue en la
bouge. Laquelle facoy estoit pas lors biez nouuelle en
France, et est encorée à present: Mais j'oy pas tam
qu'alors. Car les Francois commençerent fort à me
trouver riche manuaise, principalement en telles matieres.
La Damoiselle se trouua oy peu surprise d'unc' telle
pigmorie: Et combien qu'elle ne seust pas prenante
les choses en mal, si est ce qu'elle regarda ce
gentilhomme de fort manuaise oeil: et si ne sey peut
pas taire. Car biez peu apres elle en fit le compte en
vne compagnie ou elle se trouua: a laquelle oy
personnage qui estoit là, et qui, peu estre, lug appartenioit
en quelques chose. Sit ainsi. Comment aus vons
souffrir cela? Madamoiselle, C'est vne chose qui se
fait à Rome, et à Venise, en baisam les courtisane.
La Damoiselle fut fort fassee, entendant par cela,
que le gentilhomme la prenoit pas autre qu'elle n'estoit.
Car qu'aucr l'instance que lug en faisoit led personnage,
elle se mit en opinion, que celle laissoit cela ainsi, elle
feroit grand tort à soy honneur. Sur quoy apres avoir
songé des moyens vne et autres s'en regercher le
gentilhomme,

gentilhomme, il ne fut point trouué de meilleurs expedient que de le traicter par voix de Justice, pour mieuy en auoir la caison : et à soy honneur. Pour abréger, elle obtint incontinent vo adiouement personnel contre soy homme, pour les moyens qu'elle auoit en la Ville : lequel ne sey doubtoit point aultrement. Jusques à tans que le four luy fut donné. Et par ce qu'il n'estoit pas de La Ville, combien qu'il ne fust de long de là, ses amys luy conseillèrent de s'absenter pour quelque temps, luy remontranç qu'il n'auoit pas du meilleur : et qu'elle qui estoit appartenante des Juges, et des Avocatz, luy pourroit faire telle poursuite qu'il en seroit fasche. Car de nre le fait, il n'y auoit point d'ordre, d'autant que luy mesme l'auroit confessé en quelques compagnies ou il n'estoit depuis trouué. Mais luy qui estoit assez assuré, n'en fit pas grand cas : et respondit qu'il ne s'enfueroit point pour cela, et qu'il scautoit bien ce qu'il auoit à faire. Le jour de l'assignation venue, il se presenta en jugement, ou y auoit assez bonne assemblee pour ouir debattee et different qui estoit tout disiusqué par la Ville. Il luy fut demandé d'unes choses et aultres : Si voy tel jour il n'estoit pas en une telle sans? Il respondit que ouy. Si il ne connoissoit pas bien la dame complaignante? Il respondit qu'il ne la connoissoit que de vue, et qu'il voudroit bien la connoistre mieuy. Si il vouloit dire ou maintenir qu'elle fust aultre que femme de biey? Respondit que moy. Si il estoit pas dray qu'un tel soir il l'eust baisé? Respondit que ouy. Voyez mais vous luy avez fait en dessonneur grand, ainsi qu'elle se plaint : Et luy de le prier. Vous luy avez aussi voul langue en sa bouche. Et biey, quand ainsi seroit? Dit il. Cela ne se fait dit le Juge qu'aux femmes mal portees : ce n'estoit pas la ou vous deuez addresser. Quand il se voul aultre pressé, alors il respondit : Elle dit que le luy ay mie la

de iii langue

languez ty la bouchet, quan à moy il n'ent m'en souvenire
point: mais pourquoy ouuroit elle le bet, la folle qu'elle
est? Comme à dire, s'elle ne l'eust ouverte, je ne
luy eusse rity mie dedans. Mais à cey qui entendront
ce langagez du pays, il est soy peu de meilleure grace.
Et perques badoane la bestie? C'est à dire pourquoi
bredoit elle la bestie? Voyez mais qu'ey fut il dict? Il
ey fut rie, en les parties dore de Cour et le proces: à
la charge pourtant que dont aultre foie elle ferroiroit le
bet quand elle se laisseroit baiser.

*D*ee coupeure de bourse, et du Curé
qui auoit vendu soy ble.

*I*n'y ha pas mestier au monde qui ayt besoing de
plus grande habileté que celuy des coupeures de bourse.
Car ces gens de biez ont affaire à hommes, à femmes,
à gentilz hommes, à avocatz, à marchantz, & à prêts, quo
ic Jeusie. dit le premier: brief à toutes sortes de
personnes, force paraumenture aux coedeliere: encors & ty
da il qui ne laissent pas de porter argent, nonobstant
la prohibition francisquain: mais ilz la tiennent si cachet
que les poures coupebourses n'y peuvent accorder: le
quelz aut & qu'ilz ont affaire à tous les susnommez,
le piz est le plus fort, qu'ilz vous desroboient ty
veil present, et ce que vous tenez le plus cher. Et
puis ilz scautent bien dequoy il y da pour tely. Et pouree
vous laisseray à penser, comment il fault qu'ilz entendent
leur, par quantes maniere. Je vous racompterez
seulment deux ou trois de leurs tourz, lesquels i ay
dit pour assy subtilz: ne voulant niter torteschoies
qu'ilz n'en facent bien aussi bone, voire de meilleure
quand il y affiche. Je oy donc qu'en la ville de
Choulouze fut pris l'uy de ces bone marchante som-

monde

